

Article **L6113-1**, créé par **LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)** :

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

L'obtention de la certification s'effectue lorsque le(la) candidat(e) répond aux exigences définies par l'Ecole, comme énoncées ci-après.

- La validation de **5 blocs de compétences** : 4 blocs de compétences communs à l'ensemble des parcours ainsi que d'1 bloc de spécialisations en fonction du parcours du/de la candidat(e) :

Blocs de compétences communs :

1. Mener une mission de veille et apporter une expertise en intelligence économique, politique et diplomatique ;
2. Conseiller dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie à l'international ;
3. Assurer des missions de direction, de conseil et de soutien en situation de crise ou conflit
4. Piloter un projet à l'international.

Bloc de compétences de spécialisation (1 parmi les 2 choix suivants) :

1. Diplomatie économique et développement des entreprises à l'international
2. Stratégie défense et sécurité- Concevoir et piloter une politique ou une coopération de défense et sécurité (dont la cybersécurité).

- L'obtention d'une **moyenne générale¹ supérieure ou égale à 10/20** tenant compte des UEP du programme : les évaluations en contrôle continu tout au long du cursus et les évaluations certificatives en vue de validation de chaque bloc de compétence, auquel s'ajoute un examen oral qui devant le directeur du titre ou son représentant et un professionnel extérieur, permet au candidat de traiter un sujet mobilisant toutes les connaissances acquises aux cours des différentes séminaires.
- La validation d'une **période en entreprise** en :
 - Effectuant en entreprise, en administration, ou dans une organisation internationale, ou dans une ONG au minimum 110 jours effectifs pour une durée d'études d'un an et 220 jours effectifs pour une durée d'études de deux ans ;
 - Effectuant la période en entreprise sur la durée convenue et mentionnée sur le contrat. Toute rupture anticipée fera l'objet d'une évaluation spécifique par l'établissement².

¹ La moyenne générale est la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues tenant compte des conditions de rattrapages.

² Dans le cas de figure où le(la) candidat(e) ne réaliserait pas la durée totale prévue par le contrat, l'Ecole, sous réserve de justifications formelles et écrites, pourra valider la période en entreprise si le(la) candidat(e) réalise $\frac{3}{4}$ de la période de contrat confirmée.

ETUDIER EN SITUATION DE HANDICAP

Au sein de l'École, des efforts sont fournis en permanence pour améliorer la qualité de l'accueil des apprenants en situation de handicap.

En effet, dans le cadre de la démarche sociale et environnementale, l'égalité des chances et l'éducation pour tous sont des droits essentiels que l'Ecole souhaite défendre pour tous ses apprenant(e)s.

La volonté de l'École (et du groupe OMNES Éducation dont dépend l'École) est non seulement de faciliter l'accès des apprenant(e)s en situation de handicap aux études supérieures, mais également de leur offrir un confort de travail au quotidien leur permettant de se consacrer en toute quiétude à leurs études et à l'obtention de la certification.

Les apprenants en situation de handicap doivent entrer en contact avec le référent handicap de l'Ecole.

Le référent handicap de l'Ecole est l'interlocuteur privilégié qui permettra la mise en place d'un dispositif d'accompagnement personnalisé pour l'apprenant(e) et obtenir ainsi, la certification visée.

Le programme d'accompagnement développé et mis en place par le référent handicap de l'Ecole repose sur une volonté permanente d'adapter le cadre des études, compte tenu de la typologie du handicap et de ses contraintes tant matérielles qu'humaines.

Dans le cadre de l'obtention de la certification, le référent handicap en accord avec la direction des programmes et de l'Ecole, peut être amené à :

- Adapter des modules de cours et mettre en place des outils spécifiques ;
- Renforcer l'accompagnement de l'intégration en entreprise ;
- Accompagner la recherche d'aides financières ;
- Aménager les modalités d'évaluation ;
- Obtenir une assistance d'une tierce personne lors de l'évaluation ;
- Adapter les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations.

Le Groupe OMNES EDUCATION dispose d'un référent handicap national qui accompagne les référents handicap présent dans chacune de nos écoles : formation, partenariats entreprises et structures spécialisées, échanges de bonnes pratiques...

Afin d'adopter la bonne posture et de mener à bien leur mission, les référents handicap école ont bénéficié de formations en partenariat avec Hanploi School sur des thématiques telles que la « posture du référent », l'« insertion professionnelle », le « handicap cognitif » etc.

Un guide Groupe, une structure en réseau ainsi que des partenariats avec des structures locales spécialisées, permettent à nos référents d'échanger sur les bonnes pratiques et solutions d'aménagements.

BLOC 2 : CONSEILLER DANS L'ELABORATION ET ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATEGIE INTERNATIONALE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Décrit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>A2.1. Conduite d'une politique de coopération avec des acteurs publics étrangers, au niveau de l'Etat ou d'une collectivité territoriale (ex Conseil Régional et Métropole)</p> <p>A2.2. Mise en œuvre d'une stratégie de développement international au service d'une organisation internationale, d'une ONG ou d'une entreprise.</p>	<p>C10. Rédiger des accords de coopération entre les pays ou les régions/villes en fonction des enjeux afin de défendre les intérêts de son organisation représentée</p> <p>C11. Négocier et mettre en œuvre les accords de coopération via les rencontres internationales, telles que rencontres ministérielles, rencontres de présidents de conseil régional, métropole ou ville, afin de concrétiser un projet de coopération et d'en inaugurer la première manifestation</p> <p>C12 En vue de construire un projet de coopération, Identifier les acteurs et analyser leur politique, connaître leurs instruments, mesurer l'efficacité de ces instruments et les réformes possibles, déterminer l'organisation (bureau technique, bureau de représentation, filiale etc.) et la forme juridique les plus adéquates pour le développement international d'une entreprise ou d'une ONG en fonction des objectifs à atteindre et des contraintes de l'organisation.</p> <p>C13. En vue de faire intégrer les intérêts de l'organisation représentée dans les négociations conduites par ces instances :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à la conception et au pilotage de la politique extérieure de l'Union européenne et des autres institutions européennes (BEI, BERD) notamment la politique commerciale extérieure, l'action diplomatique, les programmes de coopération, les financements dont les subventions par une présence permanente au sein des instances européennes (groupes d'experts du conseil, COREPER etc.) - Faire évoluer la réglementation par les actions de lobbying permettant de faciliter le développement d'une entreprise ou d'une ONG - Concevoir et mettre en œuvre un partenariat international sous des formes variées pour une entreprise ou une ONG pour renforcer le positionnement de l'entreprise ou de l'ONG <p>C14. Définir un mode de dialogue et de communication entre les autres Etats membres d'une organisation internationale afin d'optimiser la coopération interculturelle, en maîtrisant la technique des « éléments de langage »</p>	<p>Etude de cas (avec une remise d'un dossier écrit individuel)</p> <p>En vue d'une visite officielle à l'étranger, le candidat doit rédiger le dossier de visite qui comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Note de cadrage - Liste de la délégation officielle par ordre protocolaire - Liste de la délégation d'entreprises, d'ONG et de la société civile - Déroulé, avec entretiens et visites de sites - Note d'entretien officiel avec éléments de langage - Communiqué de presse, ou cadrage de la conférence de presse - Discours devant la communauté française - Memorandum of understanding pour un accord de coopération sur un sujet ciblé - Une note de stratégie pour l'implantation dans le pays visité de l'entreprise ou de l'ONG, complétée par le business plan et le plan d'action. <p>(C10 à C14)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La clarté rédactionnelle respectant les normes de présentation propres à chaque type de document - La pertinence dans le choix des acteurs pouvant apporter d'une part, un appui stratégique majeur au projet et accompagner dans le pilotage et la mise en œuvre du projet d'autre part. - La prise en compte des pratiques juridiques, des règles de base des traités internationaux et des principales juridictions du pays visité dans la mise en œuvre du projet - Pertinence du choix de modalité de financement et du type de partenariat

BLOC 3 : ASSURER DES MISSIONS DE DIRECTION, DE CONSEIL ET DE SOUTIEN EN SITUATION DE CRISE OU CONFLIT

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Décrit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>A3.1. Evaluation dimensionnelle d'une situation de crise ou conflit dans sa complexité au niveau national, régional ou local</p> <p>A3.2. Construction de la réponse stratégique d'apaisement et de réconciliation</p> <p>A3.3. Définition et animation d'une politique de gestion de crise au sein d'une entreprise/institution</p>	<p>C15 Analyser les crises et les conflits afin de cartographier les conséquences internes, régionales et internationales (déplacement de population, famines, exactions contre des minorités ou violences sexuelles), en prenant en compte les dimensions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Physique (guerre interétatique/civile, phénomène terroriste etc.) ; - Cognitive (histoire du terrain conflictuel et sa nature, acteurs) ; - Informationnelle (réseaux disponibles pour l'ensemble des acteurs impliqués). <p>C16 En vue d'élaborer une réponse stratégique d'apaisement et de réconciliation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier dans chaque situation et chaque zone les acteurs, les facteurs de déstabilisation, les forces d'équilibre et de modération, les sources de communication publiques. - Proposer une politique et préconiser des outils juridiques de médiation et d'arbitrage bilatéraux ou au sein des institutions multilatérales <p>C17 Concevoir les outils de communication appropriés en vue d'organiser, de structurer et diffuser les informations adaptées vers les acteurs cibles en interne, le public externe et les autorités de régulation.</p> <p>C18 Rédiger un plan de gestion de crise national et/ou international et planifier la continuité des activités de l'organisation afin de garantir la résilience de l'organisation.</p> <p>C19 En vue de construire un plan de communication institutionnelle et d'élaborer une communication en situation de crise, traiter l'information à partir de l'analyse du contexte médiatique, des tendances d'opinion et des risques éventuels encourus par l'organisation/institution, de manière à limiter toute déformation d'actualité et parer à la diffusion dans les réseaux sociaux d'informations susceptibles de déstabiliser le public.</p> <p>C20 En vue de définir et animer une politique de gestion de crise au sein d'une entreprise ou une institution,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formaliser des procédures en adéquation avec d'éventuels plans publics de crise nationaux ou internationaux ; en prenant en considération la question du handicap - Mobiliser les bonnes personnes au sein de la cellule de crise 	<p>Etude de cas avec une remise d'un dossier écrit individuel</p> <p>Dans le cadre d'un audit du système de gestion d'une crise majeure d'ampleur internationale (ex. les tensions sur l'approvisionnement des hôpitaux pendant la pandémie, une situation de guerre, de guerre civile ou de terrorisme telle que la crise syrienne, une catastrophe naturelle, telle que le tsunami et, la catastrophe nucléaire de Fukushima, une cyberattaque de grande ampleur...), le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en évidence les forces et faiblesses de l'organisation en fonction de la typologie de crise pouvant impacter l'organisation ; - Détailler la politique de culture de crise : • Procédures formalisées (intégrant la gestion des personnes en situation de handicap), • Manuel organisationnel : cellule de crise et ses parties prenantes, 	<ul style="list-style-type: none"> - La capacité à appréhender et à gérer une situation de crise majeure d'ampleur internationale au travers de son évaluation dimensionnelle (physique, cognitive et informationnelle) et l'analyse de ses impacts. - La cartographie précise des acteurs présents sur chacune des zones impactées par la crise majeure, des nouveaux acteurs de nature hybride dans les conflits modernes et identification précise de leurs rôles respectifs dans la réponse stratégique. - L'assimilation des différents types de régimes politiques, démocratie et de la gouvernance dans la gestion de la crise et intégration dans la réponse stratégique. - La maîtrise de la technique du rapport d'audit - La maîtrise des typologies de solutions proposées (dont les outils de la transformation digitale dans les relations internationales) en adéquation avec la situation de crise concernée et au regard des forces d'équilibre et de modération. - La clarté et la justesse des préconisations au regard de la nature de l'organisation et de la crise à gérer et plus précisément dans la gestion des dysfonctionnements dans l'organisation.

<p>A3.4. Elaboration d'une évaluation au processus de gestion de crise ou conflit en entreprise/institution</p>	<p>- Définir les responsabilités de chacun, voire d'autres parties prenantes, en support de la gestion de crise en prenant en considération la question du handicap.</p> <p>C21 Planifier les moyens humains et coordonner l'animation de la cellule de crise ; la formation aux procédures et leur diffusion à tous les niveaux de l'organisation ; la tenue de réunions décisionnelles en situation de crise et enfin l'exploitation des différents outils techniques de gestion de crise tels que la main courante.</p> <p>C22 A partir de la réalisation d'exercices de simulation et des retours d'expérience (RETEX), évaluer les réponses à la crise et mesurer les écarts en vue d'actualiser les consignes de la gestion de crise, de réviser les partages de responsabilité, de corriger les dysfonctionnements et d'amender les plans de formation et les plans opérationnels.</p> <p>C23 Réaliser un audit organisationnel en vue d'analyser le contexte, le mode de fonctionnement et les typologies de risques et de crises (humains, financiers et réputationnels etc.) auxquelles peut s'exposer l'organisation/institution, anticiper les impacts potentiels, et définir la politique de culture de crise (continuité d'activité) en proposant différents scénarii stratégiques de prise en charge d'une crise selon sa typologie et en fonction des moyens disponibles, ainsi que des scénarii à moyen terme pour éviter qu'une telle crise ne se reproduise.</p>	<p>tenues de réunions et sa fréquence etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan et outils de communications mis en place • Plan de sécurité de l'organisation. <p>(C15 à C23)</p>	<p>- L'analyse précise et pertinente des tendances de l'opinion publique et du contexte médiatique démontrant ainsi une connaissance approfondie du système médiatique du pays indispensable dans la gestion de l'information en temps de crise.</p>
--	---	---	--

BLOC 4 : PILOTER UN PROJET A L'INTERNATIONAL

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Décrit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>A4.1. Conduite opérationnelle d'un projet ou d'une stratégie internationale</p> <p>A4.2. Management fonctionnel d'une équipe multiculturelle</p>	<p>C24 Afin de conduire de manière opérationnelle un projet ou une stratégie internationale, en particulier dans des domaines au cœur des innovations technologiques, définir le planning de réalisation et le budget du projet, avec les outils techniques de suivi permettant de garantir la réalisation du projet dans les délais fixés.</p> <p>C25 Mobiliser un réseau d'acteurs et de partenaires externes ciblés, nationaux et internationaux, en fonction de leur rôle, leurs compétences et enjeux respectifs pour le déploiement d'une stratégie de coopération pour le projet à l'international en cours.</p> <p>C26 Organiser la conduite d'un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation et diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif, en prenant en considération des différences culturelles et la question du handicap</p> <p>C27 Définir des modes de communication dans la conduite d'une négociation en vue d'optimiser la coopération entre les équipes multiculturelles, fédérer et animer les acteurs internes et externes dans un souci d'éthique afin d'appréhender les mécanismes d'influence (communication, lobbying, manipulation, déstabilisation etc.) et les différents leviers possibles.</p> <p>C28 Identifier les écarts observés comparés aux résultats attendus par la mise en place d'un système d'évaluation en vue d'assurer le reporting auprès des directions concernées et proposer des ajustements et mesures correctives.</p>	<p>Jeu de rôle dans le cadre d'une mise en situation professionnelle (avec une présentation orale en groupe et une remise d'un dossier écrit individuel)</p> <p>Le candidat réalise une simulation de comité de pilotage multiculturel avec mise en situation active de prise de décision et de parole sur un projet à l'international (ex le lancement d'une ville nouvelle intelligente nécessitant pour sa concrétisation un réseau de partenaires internationaux).</p> <p>Au cours de jeu de rôle, le candidat doit échanger les idées, en français ou en anglais avec son équipe, afin de définir les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Planification des phases du projet, dont la structure qui porte le projet avec son organigramme - Répartition des missions - Budget prévisionnel du projet - Benchmark des solutions organisationnelles adaptées dans les autres pays du monde - Recherche de partenaires politiques, financiers et technologiques - Stratégie de communication <p>À la fin du comité de pilotage simulé, le candidat doit présenter à titre individuel les livrables suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de projet - Cahier des charges <p>(C24 à C28)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La prise en compte des différences culturelles et la question du handicap lors de la répartition du travail et de la communication - La pertinence et la cohérence de l'objectif fixé - La maîtrise du réseau d'acteurs et de partenaires externes ciblés par le projet - La prise de recul dans la formalisation et la proposition de recommandations en mettant en évidence les risques éventuels, les limites et les points de blocage de sa réponse. - La présentation orale claire, illustration des éléments clés synthétique, proposition de réponse aux problématiques posées en vulgarisant les notions techniques éventuelles pour faciliter la compréhension. - La capacité à convaincre <p>- La qualité rédactionnelle, clarté et mise en forme du rapport conforme aux exigences en utilisant le langage adapté</p>

SPECIALISATION 1 : METTRE EN OEUVRE LA DIPLOMATIE ECONOMIQUE ET LA POLITIQUE DU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES A L'INTERNATIONAL

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Décrit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>AS1.1 Promotion de l'attractivité d'un pays ou d'une région au service de son développement économique</p> <p>AS1.2 Accompagnement dans l'internationalisation des entreprises (PME, ETI, start up etc)</p> <p>AS1.3 Conduite de la diplomatie d'influence par évènements et rencontres officielles au service du</p>	<p>CS1.1 A partir de la veille et l'analyse sectorielle menée en amont, identifier les acteurs de l'attractivité et les cartographier selon leurs rôles (fonds souverains, fonds de pension, fonds d'investissement et fonds d'entreprise, notamment les venture capitaux) en vue de promouvoir l'attractivité d'un pays ou d'une région auprès des investisseurs étrangers</p> <p>CS1.2 Mener des négociations pour faire entrer des partenaires étrangers (industriels ou financiers) dans un projet national</p> <p>CS1.3 En vue de renforcer le positionnement des entreprises face à la concurrence internationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser le soutien politique et financier aux grands projets publics via le crédit export et le partenariat public/privé - Accompagner les PME/ETI dans leur développement à l'international via le dispositif "Team France Export" - Conseiller les entreprises de technologies innovantes dans leur recherche de financements dans le cadre de la "French Tech" <p>CS1.4 Maitriser les nouveaux modes d'intervention (exemple Crypto monnaie, Green finance, RSE) et les nouveaux risques (exemple, cyberattaque), en vue de mieux conseiller les entreprises</p> <p>CS1.5 Définir et mettre en œuvre une stratégie d'influence (en interne et en externe) afin de développer la notoriété/visibilité et l'attractivité de l'organisation et/ou entreprises nationale à l'international</p>	<p>Etude de cas (avec une remise d'un dossier écrit individuel et un jeu de rôle collectif) :</p> <p>Dans le cadre d'une étude de cas sur le soutien de l'Etat, en vue soit d'un investissement étranger dans le pays de résidence, soit de la recherche d'un marché dans un pays étranger, le candidat doit présenter un dossier écrit individuel qui comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs et leurs rôles - La cartographie des principaux fonds souverains potentiels du projet - La présentation du plan d'action détaillé <p>(C1.1 à 1.4)</p> <p>JEU DE ROLE COLLECTIF AVEC DOSSIER ECRIT</p> <p>Via un jeu de rôle, le candidat est mis en situation afin de mener une négociation à l'appui de son dossier écrit et de concevoir et d'organiser un événement en vue de favoriser le développement d'entreprises sur des projets internationaux, tels que la participation à un salon ou à une exposition internationale.</p> <p>(CS1.5 à CS1.6)</p> <p>Rapport d'expérience professionnelle et soutenance orale Au travers du rapport, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Démontrer ses capacités d'évaluation et d'analyse terrain ; ■ Confronter la théorie à la pratique ; ■ Identifier, rencontrer et impliquer les parties prenantes et tout interlocuteur en lien avec la mission confiée en entreprise ; ■ Analyser les difficultés rencontrées ; ■ Formuler des recommandations stratégiques, techniques et/ou opérationnelles aux problèmes d'entreprises soulevés ; 	<ul style="list-style-type: none"> - L'identification des différents acteurs et la compréhension des rôles respectifs selon la typologie des fonds envisagés pour la promotion de l'attractivité de la France - La pertinence du choix du mode de financement (fonds souverains, fonds de pension, fonds d'investissement ou fonds d'entreprise) au regard de l'évaluation de leur stratégie, pour la préparation des négociations dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise française par des capitaux étrangers. - La qualité rédactionnelle et de synthèse. - La prise en considération des différences culturelles, et intégration dans les méthodes de négociation. - La maîtrise du concept et de l'organisation des grands évènements de promotion dans le cadre de la diplomatie économique. - L'analyse pertinente et la prise en compte de la réalité terrain - La mise en pratique des connaissances acquises afin de résoudre les problèmes de terrain - La réflexion et la réponse à la problématique - La prise de recul et la prise en compte des risques éventuels et les limites de blocage de sa réponse - La capacité à convaincre

développement économique	CS1.6 Organiser des événements (colloques, séminaires, conférences et cérémonies ...) et conduire des visites officielles à l'étranger permettant de soutenir et développer des projets économiques	<ul style="list-style-type: none"> ■ Faire usage de ses compétences spécifiques acquises dans la spécialisation Soutenance orale dans le cadre du grand oral devant un jury comportant le directeur du titre ou son représentant et un professionnel extérieur (C1 à CS1.6)	- La clarté de la présentation orale avec les éléments clés de manière synthétique
--------------------------	---	--	--

SPECIALISATION 2. CONCEVOIR ET PILOTER UNE POLITIQUE OU UNE COOPERATION DE DEFENSE ET SECURITE (DONT LA CYBERSECURITE)

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Décrit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>AS2.1. Promotion de la politique de défense et sécurité</p> <p>AS2.2. Définition d'une stratégie de défense générale et gestion des opérations en extérieur pour un Etat</p> <p>AS2.3 Mise en œuvre d'une stratégie technologique et industrielle</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Réalisation d'une prospective stratégique ■ Coordination des programmes d'armement ■ Contrôle de l'exportation des matériels de guerre 	<p>CS2.1. Afin de promouvoir une politique de défense et de sécurité en vue de lutter contre la cybercriminalité et assurer la protection des données et des infrastructures vitales,</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'appuyer sur des mécanismes de sécurité collective et des coopérations au sein d'organisations internationales (ONU) et régionales (UA, OSCE) ; - déployer divers instruments (sanction, médiation, missions politiques et militaires) déjà en place ; - concevoir les outils et moyens en vue d'assurer la sécurité des systèmes d'information tout en respectant la dialectique « sécurité – liberté ». <p>CS2.2. Définir la stratégie générale en tenant compte des priorités géostratégiques pour la politique de défense d'un Etat et des enjeux communs/partagés/projetés en vue d'assurer la protection du ou des territoire(s) et de la population.</p> <p>CS2.3. Etablir la stratégie militaire et se prémunir d'une dérive en intégrant les processus décisionnels (rationalités vs irrationalités), les objectifs politiques et militaires relatifs à une opération planifiée interarmées et/ou interalliée en s'appuyant sur des mécanismes de sécurité collective.</p> <p>CS2.4. Bâtir une politique industrielle de défense et de sécurité (programme d'armement) stable et durable par la réalisation d'une prospective stratégique en vue de répondre aux politiques de conception, de fabrication et d'acquisition des armements tant du point de vue des États que des industriels (prestataires de service et équipementiers dont entreprises et groupements d'influenceurs et régulateurs.</p> <p>CS2.5 Coordonner les programmes d'armements menés par les directeurs nationaux d'armement, la recherche et le développement en contrôlant l'exportation des matériels de guerre, en tenant compte des particularités des marchés publics de défense et de sécurité, et en considérant les questions environnementales afin de respecter les orientations stratégiques de la politique de défense nationale.</p>	<p>Mise en situation professionnelle (avec une remise d'un dossier écrit individuel)</p> <p>Dans le cadre d'une simulation d'un exercice multinational de cyberdéfense, le candidat doit rédiger un rapport d'analyse qui comprend les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La fiche ministérielle - Le plan stratégique de protection - Le plan de coordination intelligente des forces armées pendant les opérations de défense du cyberspace - Le plan de prévention d'une cyberattaque au sein de sa structure à l'appui des outils adaptés - L'analyse critique de la gestion des vulnérabilités du pays représenté <p>(CS2.1 à CS2.5)</p> <p>Rapport d'expérience professionnelle et soutenance orale</p> <p>Au travers du rapport, le(la) candidat(e) doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Démontrer ses capacités d'évaluation et d'analyse terrain ; ■ Confronter la théorie à la pratique ; ■ Identifier, rencontrer et impliquer les parties prenantes et tout interlocuteur en lien avec la mission confiée en entreprise ; ■ Analyser les difficultés rencontrées ; ■ Formuler des recommandations stratégiques, techniques et/ou 	<ul style="list-style-type: none"> - La compréhension et intégration des enjeux de la législation européenne (RGPD, directive NIS), des ambitions du <i>Cyber Security Act</i> et du droit de la sécurité numérique dans la proposition d'élaboration d'une politique de défense liée à la cybersécurité. - L'intégration dans le plan de prévention des moyens juridiques de lutte contre la cybercriminalité et présentation précise des moyens les plus adéquats et adaptés à la menace (attaque à venir ou attaque anticipée) dans la fiche ministérielle. - La capacité d'analyse décrivant le contexte géopolitique, les priorités géopolitiques et les belligérants majeurs - La maîtrise des outils numériques (IA, Cloud, Big data, technologies immersives, robots et systèmes connectés) - L'analyse pertinente et la prise en compte de la réalité terrain - La mise en pratique des connaissances acquises afin de résoudre les problèmes de terrain - La réflexion et la réponse à la problématique - La prise de recul et la prise en compte des risques éventuels et les limites de blocage de sa réponse - La capacité à convaincre

		<p>opérationnelles aux problèmes d'entreprises soulevés ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Faire usage de ses compétences spécifiques acquises dans la spécialisation <p>Soutenance dans le cadre du grand oral devant un jury comportant le directeur du titre ou son représentant et un professionnel extérieur (C1 à CS2.5)</p>	<p>- La clarté de la présentation orale avec les éléments clés de manière synthétique.</p>
--	--	--	--